

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 18 mai 2022, le règlement de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) numéro 323-2022, effectuant la modification de zones d'aménagement prioritaires, de zones de réserve et des limites du périmètre urbain de Saint-Édouard-de-Lotbinière

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 30 mai 2022.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 30 mai 2022 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 mai 2022.



Stéphane Bergeron
Directeur général

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté à sa séance du 18 mai 2022, le règlement 329-2022 « Règlement remplaçant le règlement des quotes-parts relatives au service de vidange des fosses septiques ».

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 30 mai 2022.




Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 30 mai 2022 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 mai 2022.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté à sa séance du 18 mai 2022, le règlement 330-2022 « Règlement remplaçant le règlement no. 303-2020 sur la vidange des installations septiques sur le territoire des municipalités locales participantes de la mrc de lotbinière ».

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 30 mai 2022.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 30 mai 2022 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 mai 2022.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général